



Les fondamentaux du Galop intacts en 2017. Profitons en !



par *Hubert Tassin – Président des P.P.*

La période de fin d'année est propice aux bilans. Celle du début aux vœux. Ce cent-cinquante-et-unième numéro du *Grain de Sel du Vendredi* tombe après cette période charnière. Pour les gens de courses – propriétaires et éleveurs, professionnels, mais aussi parieurs et turfistes – c'est une seconde nature de revenir en arrière et de se projeter. De refaire les courses et de rêver aux suivantes.

C'est un lieu commun de parler de tournant mais, du point de vue de notre Institution, 2016 en a bien constitué un. L'année sportive a été formidable et Almanzor, La Cressonnière, Milord Thomas, ou So French (sans compter Bold Eagle et Timoko) sont autant de champions qui mènent encore la valse des émotions dans nos têtes. Pour le plat, l'année a été marquée par une saison sans Longchamp, une saison ni tout à fait la même, ni tout à fait une autre.

2016 : année du retour à la réalité

Pour l'avenir de nos filières, 2016 a marqué un retour à la réalité de la gestion. La transition de la

Vendredi 6 janvier 2016 – N°151

gouvernance à France Galop a permis de présenter à tous les acteurs une équation financière très difficile à résoudre. Une première mesure a été prise : l'abandon des courses d'obstacle à Enghien, conséquence directe d'un engagement pris pour lancer la destruction et la reconstruction de tribunes à Longchamp.

Les lecteurs du *Grain de Sel* n'ont pas pu être surpris par ce scénario, annoncé dès la décision pour ce dossier Longchamp. Ils ont aussi pris comme une confirmation l'annonce de l'impasse financière découlant des travaux engagés. L'affaire est malheureusement facile à résumer : les réserves seront consommées à la fin de cette année, et l'exercice 2018 sera immanquablement une année de rupture.

Le scénario noir de la spirale de récession

Cette rupture peut se traduire par une baisse des enveloppes des prix et primes distribués en courses. Ce serait sans aucun doute engager les filières dans une spirale de récession. 15 % d'allocations en moins, ce serait à un terme rapide 15 % de chevaux en moins, 15 % de poulinières en moins, 15 % d'emplois perdus dans les écuries et les haras. Ce serait assez vite la fermeture de 50 hippodromes en France, peut-être 100, voire 150. La perte irréparable de substance serait aggravée par une inéluctable rupture de solidarité entre le Trot et le Galop et, au sein du Galop, entre les différentes catégories. Des allocations en baisse, cela entraînerait la remise en question des équilibres : pour maintenir la recette, la réduction ne pourra être appliquée aux catégories moyennes et modestes qui

Le Grain de Sel du vendredi

29, rue Claude Terrasse 75016 Paris • Tél. 01 46 21 80 82 • Fax 01 46 21 80 85
associationpp@yahoo.fr • www.lespp.fr



fournissent les partants et, nécessairement, elle frapperait le haut niveau et les épreuves de « présélection ».

La vraie rupture : un nouveau modèle de fonctionnement gagnant

Cette spirale n'est heureusement pas une fatalité. Dos au mur, les acteurs du Trot et du Galop peuvent réagir et construire – en rupture – un nouvel avenir. Ensemble, au sein de structures communes et à la gouvernance renouvelée, les deux spécialités doivent proposer un nouveau partenariat à l'État, le premier bénéficiaire du système. La position – celle que personnellement je défends au sein du groupe de travail Trot-Galop en charge de cette réflexion – est simple. Les sociétés de courses ont perdu en 2010 le monopole de prise de paris hippiques avec l'ouverture des offres en ligne. La fiscalité a alors été aménagée pour compenser cette évolution. Depuis, sans évolution législative, les paris sportifs à cote fixe ont été développés sur le réseau physique de la Française des Jeux. De fait, il s'agit d'une deuxième atteinte au monopole et, en conséquence, la fiscalité des paris hippiques doit être aménagée à nouveau pour préserver les équilibres des filières. La contrepartie à donner à l'État sera évidemment une gestion plus stricte et des plans d'affaires à forte visibilité à assurer via le rapprochement du Trot, du Galop et de leurs structures communes, le PMU en tête. Le développement des filières et de l'activité des acteurs vaut bien cela.

En 2017, l'excellence de nos courses est préservée

Nous avons quelques mois – pas plus – pour construire l'avenir. Pour éviter cette spirale qui ferait rentrer les courses françaises – et le Galop en particulier – dans le rang des nations secondaires. On est loin d'en être là. Avec trois millions d'entrées

sur les hippodromes, et 9 milliards d'euros de paris hippiques, nous sommes une référence dans le monde. Notre système nous permet d'être des leaders incontestés et les champions de l'organisation des courses hippiques, challengés il est vrai par certaines organisations asiatiques, mais par elles seules.

Mon message pour ces vœux 2017 est celui-là : nous avons organisé par nos seules forces une croissance hors du commun depuis 1996 et l'érosion depuis 2012 n'a pas remis en question cette réussite exceptionnelle. Cette année encore, et malgré les difficultés à construire 2018 et les années suivantes, les formidables enveloppes de prix et primes sont maintenues. Cette année, les offres de courses aux chevaux à l'entraînement restent à leur niveau très envié en obstacle comme en plat. Nous avons certes abandonné Enghien à nos partenaires du Trot, mais engagé dans le même temps un projet très ambitieux à Compiègne. Nous n'avons abandonné aucun autre hippodrome à la seule exception de décisions des instances régionales.

L'année qui commence offre à nous tous, les acteurs du Galop, des possibilités qui restent de très haute qualité et de très haut niveau, que la stratégie de croissance menée à partir de 1996 a permis d'assurer. À chacun d'entre nous d'en profiter tout en construisant un avenir commun qui développe encore ce dynamisme du Galop français qui fait sa force.

Ainsi, je souhaite à chacun d'entre vous de mettre à profit avec vos chevaux, ce programme de course exceptionnel dans sa diversité et ses dotations. Pour que nous fêtions ensemble de beaux gagnants !

Si vous ne recevez pas ce bulletin hebdomadaire par mail, il suffit de vous inscrire en nous adressant un courriel à associationpp@yahoo.fr